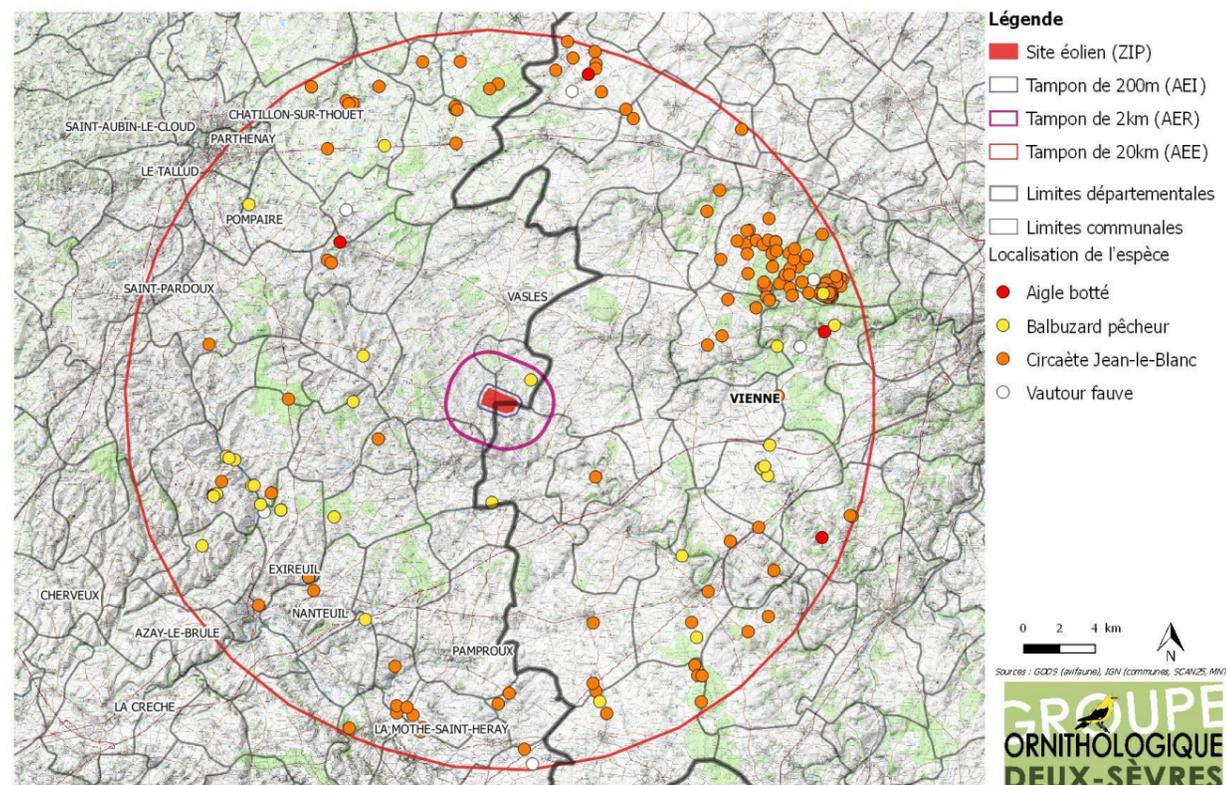


terrains de chasse potentiels sont nombreux. Des prospections spécifiques devront être menées dans le but de déterminer la fréquentation en période de reproduction et de migration et de rechercher la présence éventuelle d'aires de reproduction au sein de l'AER.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien Vautour, balbuzard, aigle et circaète



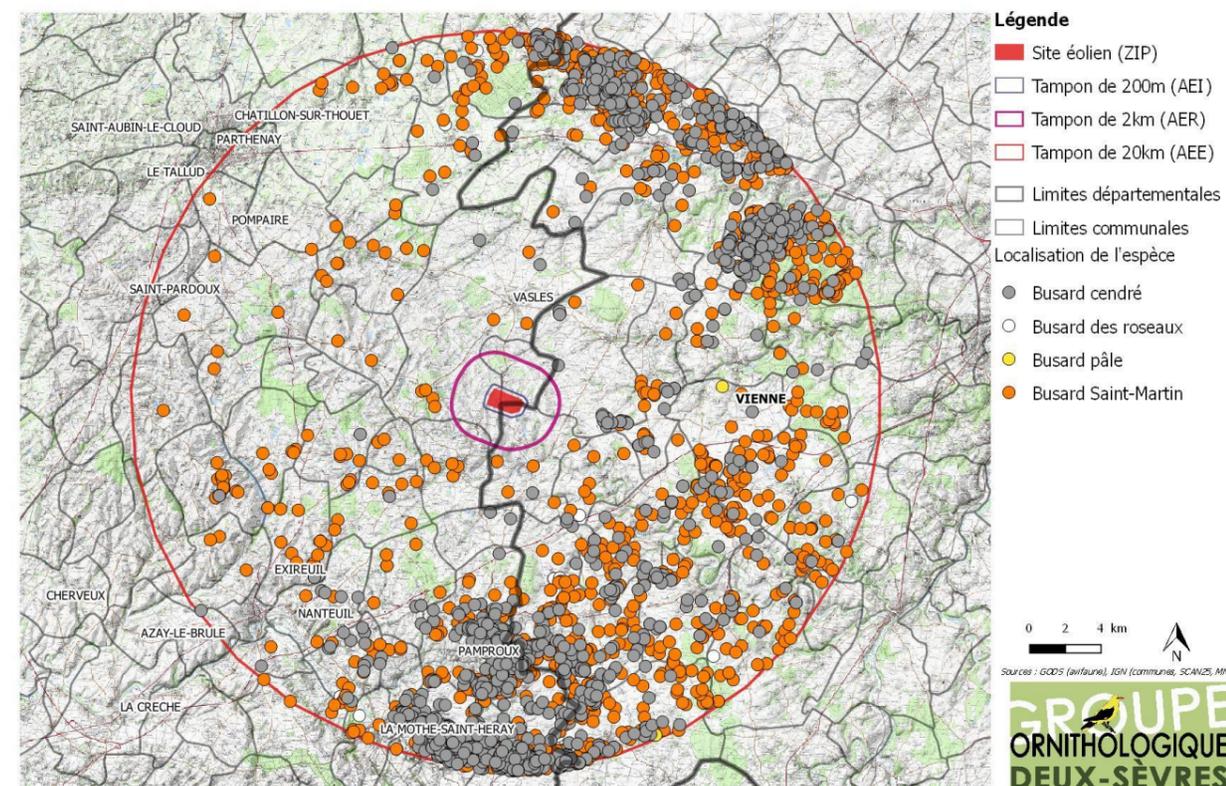
b) Busards

Le **Busard cendré** est un migrateur et nicheur régulier des plaines céréalières dont il est l'un des emblèmes. Dans ce secteur, on le retrouve au sein des 3 ZPS ainsi que sur un petit secteur sur la commune de Pamproux, à 12 km au sud de la ZIP. Cette espèce possède des capacités exceptionnelles de déplacement, et elle est capable de parcourir plusieurs dizaines de kilomètres pour s'alimenter.

Le **Busard Saint-Martin**, est présent sur la zone d'étude, que ce soit en migration, en reproduction ou en hivernage. Il fréquente pour nicher deux types de milieux : les plaines agricoles et les massifs forestiers. Les oiseaux nichant en plaine sont relativement bien suivis sur les 3 ZPS, mais ailleurs, leurs effectifs sont mal connus. La situation des oiseaux « forestiers » est encore moins bien connue et si la carte page suivante ne montre pas de contact dans les massifs de l'AER, il est pourtant très probable qu'il niche dans les parcelles en régénération. De plus, il utilise également les zones agricoles en alimentation et en refuge pendant toute la période hivernale. L'espèce forme régulièrement des dortoirs nocturnes de quelques individus à plusieurs dizaines, mais aucun n'est connu sur la zone.

Le **Busard des roseaux** est un nicheur rare principalement présent dans les 2 ZPS au nord de l'AEE et le **Busard pâle** est un migrateur rarement observé dans l'AEE.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien Busards



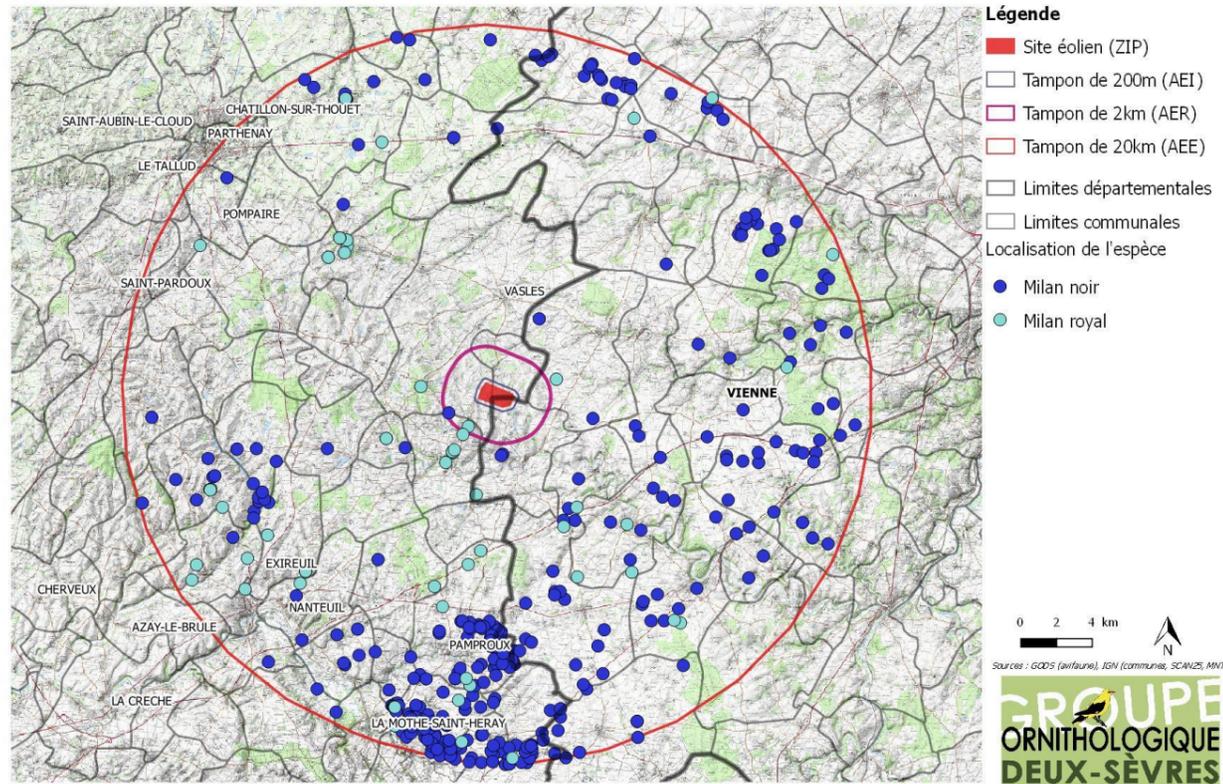
Leur présence au sein de la zone d'étude rapprochée devra donc être investiguée. L'enjeu pour ces espèces est donc fort, car ces rapaces sont très sensibles à la mortalité directe par les éoliennes notamment dans le cas où, comme ici, les secteurs de nidification jouxtent les secteurs d'implantation des éoliennes. Un point précis sur le statut de cette espèce dans ces boisements devra donc être réalisé, et des mesures importantes visant à éviter, réduire et compenser les risques pour ces espèces devront être mises en œuvre. Notons qu'en Europe, 55 cas de collisions de Busard cendré avec des éoliennes sont documentés ainsi que 13 de Busard Saint-Martin et 63 de Busard des roseaux (Dürr, 2020).

c) Milans

Le **Milan noir** est présent en période de reproduction et de migration sur la zone étudiée. Il niche généralement à proximité des étangs, en lisière des forêts ou le long des vallées. Il est également attiré par la présence des héronnières, voire des élevages industriels qui lui fournissent des opportunités alimentaires, mais on peut le rencontrer un peu partout en milieu agricole. Présent dans l'AER, sa présence dans la ZIP est très probable et le caractère nicheur de l'espèce est à confirmer.

Le **Milan royal**, quant à lui, est observé régulièrement dans l'AEE mais également dans l'AER, le plus souvent à l'unité et en période de migration avec parfois la présence d'individus erratiques en période hivernale.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Milans

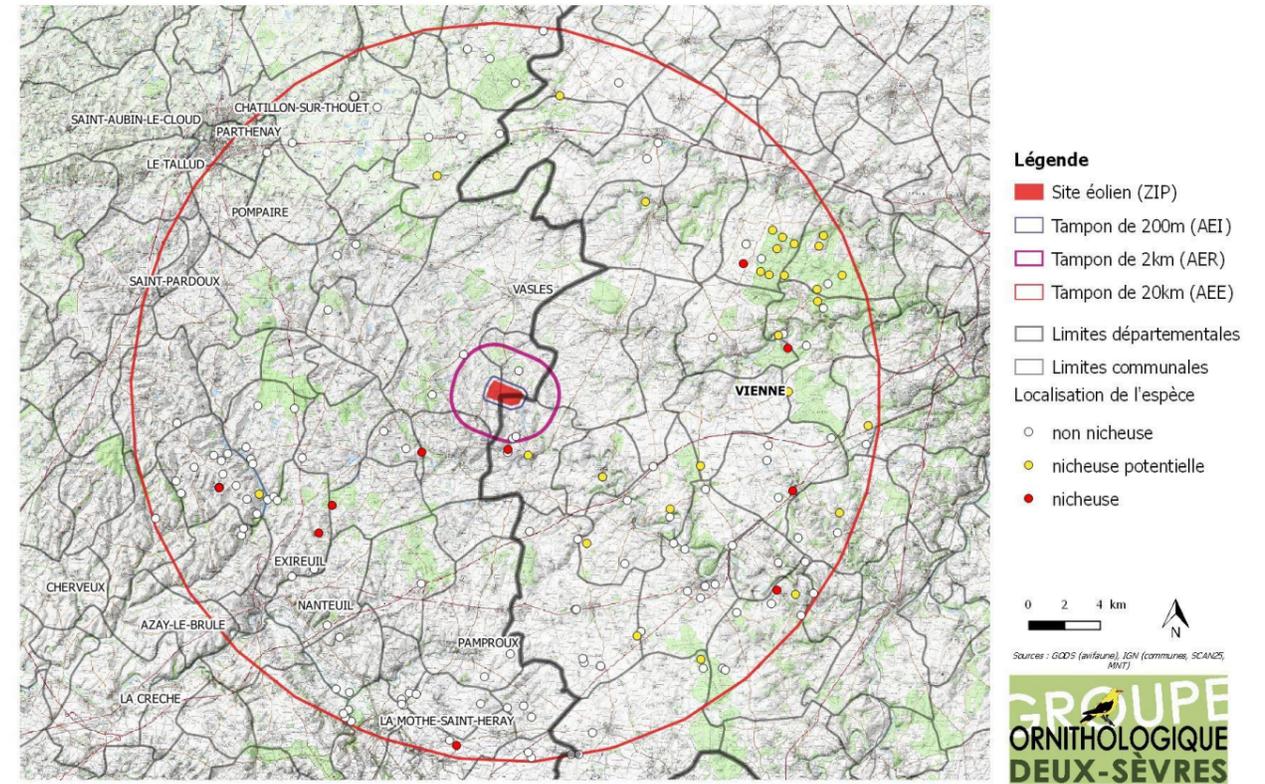


Ces espèces sont réputées pour être extrêmement sensibles aux éoliennes. Aussi, des prospections spécifiques devront être effectuées tout au long de l'année pour évaluer la fréquentation de l'AER. Il s'agira d'évaluer le flux migratoire, de rechercher des aires de reproduction et des dortoirs postnuptiaux de Milan noir ainsi que des dortoirs postnuptiaux et hivernaux de Milan royal. Notons qu'en Europe, 142 cas de collisions de Milan noir et 605 cas de collisions de Milan royal avec des éoliennes sont documentés (Dürr, 2020).

d) Bondrée, autour et élanion

La **Bondrée apivore** est un rapace diurne nicheur régulier mais peu abondant en milieu forestier et bocager. L'espèce est également visible en périodes de migrations pré et postnuptiale. Une donnée de reproduction a été collectée à 3 km au sud de la ZIP et d'autres secteurs de nidification ont également été notés à plus large échelle, comme l'atteste la carte page suivante.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Bondrée apivore - *Pernis apivorus*



L'**Autour des palombes** est un nicheur forestier qui occupe de manière certaine plusieurs massifs forestiers de l'AEE. Au vu du nombre très faible de prospections qui ont lieu dans les massifs forestiers du secteur, sa présence est hautement probable à proximité immédiate de la ZIP et devra être spécifiquement recherchée.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Autour des palombes - *Accipiter gentilis*

